



**Rapport annuel 2000**  
**Accesum inc. et compagnies affiliées**

## Table des matières

Faits saillants	
– Société en commandite Stationnement de Montréal	4
Structure corporative	5
Message de la présidente du conseil d'administration de Accesum inc.	6
Rapport de la direction	
▪ Accesum inc.	7
▪ Société en commandite Stationnement de Montréal	7
▪ Novaparc inc.	8
▪ Innodev Développement et Technologie inc.	8
Revue des activités	
– Société en commandite Stationnement de Montréal	9
Conseil d'administration de Accesum inc. et comité de direction de Société en commandite Stationnement de Montréal	14

## En annexe

États financiers non consolidés de Accesum inc.  
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000

États financiers de Société en commandite  
Stationnement de Montréal pour l'exercice  
terminé le 31 décembre 2000

États financiers de Novaparc inc. pour  
l'exercice terminé le 31 décembre 2000

États financiers de Innodev Développement  
et Technologie inc. pour l'exercice terminé  
le 31 décembre 2000

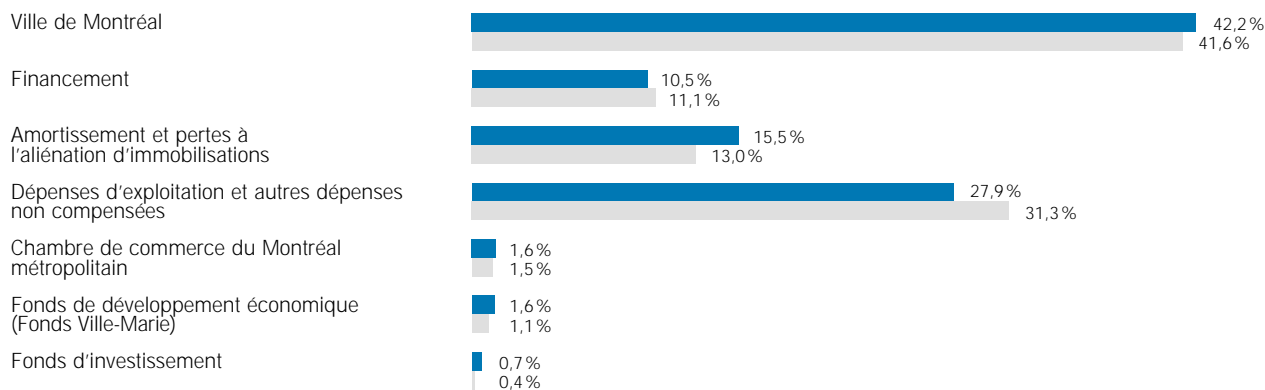
# Faits saillants\*

Société en commandite Stationnement de Montréal

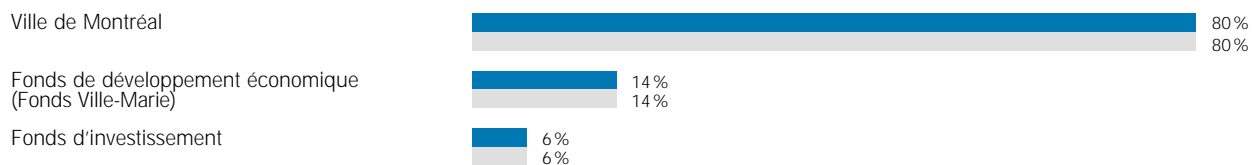
## Attribution des fonds (en millions de dollars)

	2000	1999
Ville de Montréal	10,9 M \$	10,9 M \$
Financement	2,7 M \$	2,9 M \$
Amortissement et pertes à l'aliénation d'immobilisations	4,0 M \$	3,4 M \$
Dépenses d'exploitation et autres dépenses non compensées	7,2 M \$	8,2 M \$
Chambre de commerce du Montréal métropolitain	0,4 M \$	0,4 M \$
Fonds de développement économique (Fonds Ville-Marie)	0,4 M \$	0,3 M \$
Fonds d'investissement	0,2 M \$	0,1 M \$
<b>Total</b>	<b>25,8 M \$</b>	<b>26,2 M \$</b>

## Attribution des fonds 2000 ■ et 1999 ■

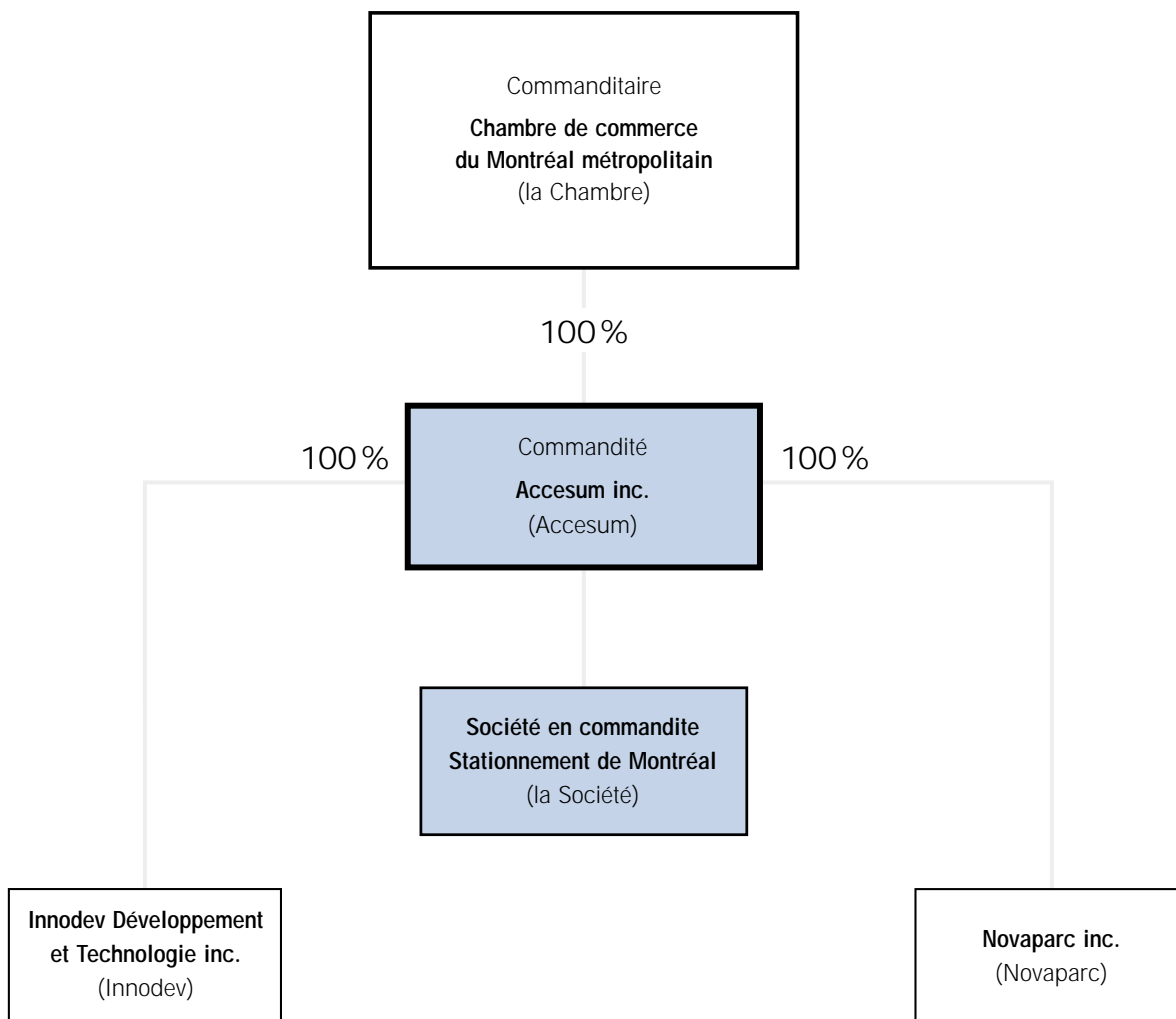


## Répartition des bénéfices 2000 ■ et 1999 ■



\* Voir les états financiers ci-joints pour les données financières relatives à Accesum inc., Société en commandite Stationnement de Montréal, Novaparc inc. et Innodév Développement et Technologie inc.

# Structure corporative



# Message de la présidente

## du conseil d'administration de Accesum inc.

Société en commandite Stationnement de Montréal a été créée pour assurer la gestion optimale du stationnement tarifé sur le territoire de la Ville de Montréal. Regroupant l'ensemble des ressources et des opérations reliées au stationnement, la Société déploie toutes ses énergies dans une seule direction: le client. Sa structure et son style de gestion lui confèrent souplesse et rapidité d'intervention, gage de la qualité du service offert à la clientèle.



### Au service des clients

Le virage clients amorcé au cours des dernières années porte fruits. En septembre 2000, la Société a été choisie par le Mouvement québécois de la qualité pour animer un kiosque d'experts sur les normes de service, lors du Salon inaugurant le Lancement du Mois de la qualité. Cette reconnaissance d'une démarche mise en place par la Société vient confirmer ce que nous révèlent les différents sondages réalisés auprès de notre clientèle: une satisfaction croissante à l'égard non seulement de nos services, mais aussi quant à la façon dont ils sont rendus.

### Vers le renouvellement du parc d'équipement

L'année qui se termine nous a permis de tester, en terrain, une borne informatisée appelée à remplacer une partie des parcomètres mécaniques. Cette borne informatisée fait partie d'un concept qui fera l'objet de tests sur rue durant la première partie de l'année 2001. Concurrément à ce projet pilote, la Société a travaillé avec plusieurs fournisseurs de parcomètres électroniques pour tenter d'adapter leurs appareils selon les spécificités de la Ville de Montréal. Une cinquantaine de parcomètres modifiés seront, sous peu, mis à l'essai sur rue.

Au cours de l'année 2001, la Société sera en mesure de soumettre à la Ville de Montréal ses recommandations quant aux concepts les mieux adaptés aux réalités des différents secteurs au sein desquels elle assure les services en stationnement.



**Me Nicole Forget, c.r.**  
Présidente du conseil d'administration  
Accesum inc.

### De nouveaux défis

Ce rapport annuel est le dernier que je signerai, et ce, après six années à la présidence du conseil d'administration de Accesum inc. Maintenant que l'orientation clients est bien intégrée aux mœurs de la Société et que la borne informatisée « fait la rue » sur Ste-Catherine, entre Guy et Crescent, il m'apparaît qu'il est temps pour moi de passer la main.

Je laisse à mon successeur une entreprise financièrement saine, dynamique et unique en son genre, qui devra s'ajuster au contexte de la « grande » ville de Montréal, de même qu'au nouveau contrat qui découlera des négociations en cours entre la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et la Ville de Montréal.

Pour ma part, ma nomination à la vice-présidence du Comité de transition de la Ville de Longueuil me donnera l'occasion de travailler à la mise en place d'une nouvelle ville, défi qui n'est pas sans me rappeler celui que j'ai relevé lors de la création de la Société, véritable laboratoire n'ayant cessé d'évoluer depuis sa création.

Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration pour leur implication jamais démentie et souligner particulièrement la contribution de M. Guy Langlois, un des collaborateurs de la première heure, qui a quitté le conseil l'automne dernier.

Je désire également souligner l'engagement de l'équipe de direction, ainsi que le travail de tous les employés qui mettent leur cœur à l'ouvrage, jour après jour, afin d'offrir à nos clients ce service de qualité dont nous sommes fiers.

# Rapport de la direction

## Accesum inc.

En 2000, les revenus de Accesum inc. se sont chiffrés à 95 477 \$, comparativement à 126 942 \$ pour l'année précédente. Les revenus de Accesum inc. proviennent entièrement d'une indemnité versée par Société en commandite Stationnement de Montréal en vue de rembourser les dépenses engagées par Accesum inc. pour la Société. Les dépenses pour l'année 2000 s'élevaient à 95 477 \$, soit une réduction de 24,8 % par rapport à 1999. Cette diminution est due en particulier à une réduction des services professionnels.

Au cours de l'année 2000, le conseil d'administration de Accesum inc., agissant pour Société en commandite Stationnement de Montréal, a siégé six fois. Le comité des ressources humaines a siégé trois fois, alors que le comité de vérification, de même que le comité d'orientation pour la renégociation de l'Entente, ont chacun siégé deux fois.

Accesum inc. est le commandité de Société en commandite Stationnement de Montréal et l'actionnaire de Novaparc inc. et de Innodex Développement et Technologie inc.

## Société en commandite Stationnement de Montréal

### Revue financière

#### Revenus

À la fin du dernier exercice, la Société affichait des revenus de 25,8 millions \$, en baisse de 1,4 % comparativement à l'exercice précédent. Cette réduction s'explique principalement par la diminution des revenus générés par les parcomètres, en baisse de 1,7 % par rapport à l'exercice précédent. Les conditions climatiques particulièrement défavorables du mois de décembre dernier expliquent cet écart.

Notons par ailleurs que le nombre de parcomètres est resté stable tout au long de l'année 2000 et que le nombre de places de stationnement hors rue, exploitées par la Société, est passé de 5 010 à 4 828 en cours d'année.

#### Dépenses

Les dépenses totales de la Société se sont chiffrées à 23,2 millions \$ (incluant des transferts de 8,8 millions \$ à la Ville de Montréal), une diminution de 1 million \$ ou 4,2 % par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est principalement due à la combinaison de différentes réductions de dépenses totalisant 1,7 million \$, mais dont une partie a été absorbée par des pertes à l'aliénation d'immobilisations pour un montant de 0,7 million \$.

Plus spécifiquement, les dépenses affectées sont :

- les salaires, qui ont été réduits de 0,2 million \$, alors qu'en cours d'année, le nombre d'employés passait de 78,75 à 73,25 personnes /année ;

- les services professionnels, en baisse de 0,5 million \$ par rapport à l'année précédente, alors que certaines provisions avaient dû être prises suite à un litige avec la Banque Nationale d'une part, au refus de la Ville de Montréal d'inclure certains revenus dans le calcul de la compensation qui lui est versée, d'autre part, ainsi qu'à certaines dépenses relatives à des services professionnels non récurrents, telles la réorganisation de la Société et l'évaluation de ses terrains ;
- les dépenses de loyers des terrains et locaux, payées à la Ville de Montréal, qui ont été réduites de 0,2 million \$, suite à la repossesion de certains parcs de stationnement par la Ville de Montréal en 1999 et dont l'effet s'est fait sentir seulement en 2000 ;
- la dépense de location, entretien et réparation, qui a été réduite de 0,3 million \$ en cours d'année, suite à l'orientation prise face au renouvellement des équipements de perception sur rue, entraînant une réduction au niveau de l'achat de parcomètres mécaniques et des pièces de remplacement ;
- la compensation versée à la Ville de Montréal, en baisse de 0,3 million \$, suite à la réduction des revenus et à l'augmentation de certaines dépenses telles que les taxes versées à la Ville ;
- les amortissements, qui ont été réduits de 0,1 million \$ par rapport à l'année antérieure, suite à l'épuisement de la valeur aux livres de certains actifs ;
- les frais financiers, en baisse de 0,2 million \$, suite, entre autres, à la disposition de certaines immobilisations, réduisant ainsi le taux d'endettement de la Société.





### Bénéfices avant redevances

La Société a dégagé un bénéfice avant redevances de 2,6 millions \$, soit une augmentation de 33,4 % par rapport à 1999.

### Sommes versées à la Ville de Montréal (en millions de dollars)

	2000	1999
Taxes, loyers, permis et intérêts sur la débenture	5,3 M \$	5,5 M \$
Compensation	3,5 M \$	3,8 M \$
Redevances	2,1 M \$	1,6 M \$
<b>Total</b>	<b>10,9 M \$</b>	<b>10,9 M \$</b>

Suite au dernier exercice financier, la Société a versé à la Ville de Montréal, sous forme de taxes, loyers, permis, intérêts sur la débenture, compensation et redevances, la somme de 10,9 millions \$.

Depuis sa mise sur pied en 1995, la Société a versé à la Ville de Montréal la somme de 54,7 millions \$, en plus du versement initial de 56,8 millions \$, pour un grand total de 111,5 millions \$.

Le Fonds de développement économique, appelé Fonds Ville-Marie, a par ailleurs reçu de la Société une redevance de 365 274 \$ pour l'année se terminant le 31 décembre 2000, soit 14 % des bénéfices avant redevances, conformément à la formule de partage stipulée au contrat de concession.

Quant au Fonds d'investissement de la Société, un montant de 156 546 \$ y a été versé. Selon les termes du contrat de concession, le Fonds d'investissement doit recevoir, chaque année, une somme équivalant à 6 % du bénéfice avant redevances de la Société.

### Novaparc inc.

Les revenus de l'entreprise ont atteint la somme de 55 778 \$ en 2000, comparativement à ceux de l'exercice précédent qui étaient de 59 046 \$, soit une réduction de 5,5%. Ces revenus sont principalement constitués d'honoraires reçus de Société en commandite Stationnement de Montréal pour la gestion de certains parcs de stationnement lors d'événements spéciaux.

Les dépenses se sont chiffrées à 51 802 \$ pour l'année 2000, comparativement à 25 407 \$ pour 1999, car l'entreprise a procédé, en cours d'année, à la radiation de frais de développement de projets qui ne se sont pas concrétisés.

### Innodev Développement et Technologie inc.

Les dépenses de l'année 2000 se chiffrent à 7 377 \$, une réduction de 28 % par rapport à 1999, et sont constituées, tout particulièrement, d'intérêts sur la dette en plus d'honoraires professionnels permettant à Innodev de maintenir son statut corporatif.

Me Nicolle Forget





**Jean-Claude Dubreuil**, Vice-président exécutif  
Société en commandite Stationnement de Montréal

Au cours de la dernière année, beaucoup d'efforts ont été déployés dans des projets qui devraient influencer, pour les années à venir, les opérations internes de la Société, le rendement pour la Ville de Montréal et les services offerts à notre clientèle.

Pour ce faire, la collaboration de la Ville dans plusieurs dossiers majeurs a été un atout certain. Grâce à la mise en place d'un guichet unique en cours d'année – le Comité directeur de la Ville de Montréal – , les dossiers évoluent vers un but commun : assurer des services de stationnement véritablement axés sur le client et, dans une perspective plus large, sur le développement économique des quartiers desservis.

## Planification et exploitation

Le renouvellement du parc d'équipement a été au cœur des activités du service de la Planification et de l'exploitation. En effet, le parcomètre mécanique – devenu de plus en plus coûteux à cause des difficultés d'approvisionnement tant au niveau des appareils que des pièces de remplacement – ne répond plus aux diverses attentes des automobilistes et des gestionnaires. À l'heure de l'informatique, il devenait impératif de trouver des solutions alternatives pour l'avenir.

# Revue des activités

## Société en commandite Stationnement de Montréal

Au cours de l'année 2000, des essais d'équipement – ainsi que les analyses qui en ont découlé – ont ouvert la voie, dès le début de 2001, à un projet expérimental d'un nouveau système de stationnement au centre-ville, sur la rue Sainte-Catherine. Advenant des résultats positifs, ce concept de bornes informatisées multiespaces – permettant une plus grande flexibilité ainsi que la surveillance des places de stationnement tarifé à partir d'un véhicule – pourrait être appelé à remplacer graduellement une partie des parcomètres, principalement au centre-ville et sur les artères très achalandées.

Parallèlement, la Société a travaillé activement avec des fournisseurs afin qu'ils modifient les parcomètres électroniques pour que ceux-ci puissent être visibles à une distance d'au moins dix mètres. Cette particularité est nécessaire de par le mode de surveillance des agents de stationnement de la Ville de Montréal qui patrouillent en véhicule. Une cinquantaine de ces nouveaux appareils seront testés au cours de l'année 2001. S'ils répondent adéquatement aux attentes de toutes les parties concernées, il est probable que ces nouveaux parcomètres électroniques soient une des solutions retenues pour le remplacement d'une partie des parcomètres mécaniques.

En attendant les derniers développements relatifs au remplacement du parc d'équipement, la Société continue d'assurer le fonctionnement optimal des parcomètres mécaniques. C'est pourquoi, cette année encore, nous avons procédé à l'entretien préventif des parcomètres sur rue et au réglage de plus de 5 000 mécanismes d'horlogerie. Ce programme triennal d'intervention permet de valider le temps alloué par chaque appareil.

La Société a également procédé à l'inspection systématique de tous les parcomètres afin d'assurer leur intégrité visuelle, tout en confirmant la signalisation applicable.







Pour ce qui est des parcs de stationnement, le service de la Planification et de l'exploitation a ouvert deux nouveaux terrains en cours d'année. Elle a également procédé à des travaux importants dans un parc de stationnement étagé et à l'asphaltage de certains autres afin d'assurer des conditions optimales pour sa clientèle. Elle a aussi mis en œuvre un programme d'uniformisation des plans informatisés de ses parcs de stationnement et a complété la mise à niveau de la signalisation sur l'ensemble des terrains.

Au cours de la dernière année, la Société s'est départie de parcs de stationnement qui ne répondaient plus aux besoins de la clientèle et dont la nouvelle vocation s'inscrivait bien dans la vision de la Ville d'accroître ses espaces verts, ou encore, permettait d'apporter un dynamisme nouveau au sein du quartier.



D'autre part, une analyse de l'utilisation des emplacements réservés au stationnement mensuel, comparativement à ceux attirés au stationnement de courte durée, a donné lieu à une nouvelle orientation corporative de configuration des terrains, conformément aux principes directeurs de la Ville de Montréal en matière de stationnement.

À un autre niveau, la Société s'est impliquée au sein de l'industrie du stationnement grâce, notamment, à sa participation à un sondage pancanadien, réalisé par The Canadian Parking Association.

## Service à la clientèle

Au cours de la dernière année, la Société a principalement œuvré à implanter concrètement les différents éléments conceptualisés en 1999, suite au virage clients. La Société a mis l'accent sur l'intégration des balises comportementales et l'évaluation régulière de l'application des différentes normes de service dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue. Pour ce faire, la Société a instauré une série de mesures qui ont contribué à développer, chez ses employés, un sentiment d'appartenance envers l'orientation clients.

La Société a eu le souci constant de sonder ses différentes clientèles afin de déterminer dans quelle mesure les services offerts répondaient à leurs attentes et ainsi, permettre de mieux cibler les interventions, présentes et futures. Les nombreux sondages réalisés ont donné lieu à des améliorations notables pour les clients, notamment au niveau de l'émission des permis mensuels de stationnement.



## Communications

En 2000, la Société a donné priorité à son programme de relations étroites et ciblées avec les sociétés de développement commercial (SDC). Une campagne élaborée de promotion et d'information, s'adressant à la clientèle des marchands et des professionnels, a été développée conjointement avec les directeurs de différentes SDC et mise à l'épreuve sur la Plaza St-Hubert. Cette nouvelle approche visait à sensibiliser les commerçants à l'importance du stationnement de courte durée sur leur artère, tout en leur rappelant qu'en faisant de la monnaie aux clients qui stationnent leur véhicule devant un parcomètre près de leur commerce, ils contribuent à l'accroissement de l'achalandage de leur secteur et à sa vitalité économique. Étant donné le succès obtenu, cette campagne sera reprise en 2001 au sein de plusieurs autres secteurs commerciaux.



La Société a également poursuivi plusieurs programmes mis en place au cours des dernières années, soit la diffusion de son bulletin Infoparking auprès de plus de 150 partenaires, élus et gens d'affaires; la publication de reportages informatifs au sein des hebdomadaires de quartier et l'affichage d'une campagne promotionnelle sur des colonnes publicitaires. Elle a procédé à la mise à jour d'un dépliant indiquant la localisation de tous ses parcs de stationnement et de son réseau de parcomètres et participé, avec la Société de développement de Montréal, à l'impression de feuillets destinés à faire connaître tous les stationnements, privés et publics, situés dans le Vieux-Montréal et ses alentours.

## Finances et administration

Au cours de l'année qui se termine, la Société a procédé à une étude de mouvements et manœuvres à l'intérieur de sa salle de comptage. Suite à l'analyse des résultats, deux projets ont été réalisés afin d'améliorer l'ergonomie de l'environnement de travail des employés, tout en augmentant l'efficacité de cette activité: l'implantation d'un nouveau système de convoyeur facilitant les manipulations et limitant les interventions humaines, ainsi que l'introduction d'une trieuse de pièces éliminant le tri manuel de la fausse monnaie.

L'intégrité des processus de perception du stationnement tarifé est demeurée une des priorités de la Société. La présence active d'une équipe de sécurité orientée vers la prévention, de même qu'un suivi très serré des activités sur rue et dans les parcs de stationnement, ont permis de maintenir une approche dissuasive auprès des faussaires potentiels. De plus, grâce au travail d'équipe des services de l'Exploitation et de la Sécurité, la Société a pu procéder à une modification des parcomètres, dont le résultat immédiat a été une diminution significative des blocages intentionnels. Toutes ces mesures ont permis de réduire de 18% le nombre de fausses pièces insérées dans les parcomètres.



AU 31 DÉCEMBRE 2000

73,25  
PERSONNES/ANNÉE

15 571  
PARCOMÈTRES

4 828 PLACES  
DE STATIONNEMENT HORS RUE

AU 31 DÉCEMBRE 1999

78,75  
PERSONNES/ANNÉE

15 577  
PARCOMÈTRES

5 010 PLACES  
DE STATIONNEMENT HORS RUE

## Implication sociale

Dans le cadre de son programme de commandite 2000, la Société a choisi d'épauler principalement le Club des petits déjeuners du Québec. Cet organisme sans but lucratif œuvre à donner une chance égale de réussite aux enfants des milieux défavorisés pour leur permettre de briser la chaîne de la pauvreté.

Grâce à sa contribution, la Société a permis à une nouvelle école montréalaise – l'École Champlain – de bénéficier du programme des petits déjeuners, en finançant l'installation des équipements nécessaires à la préparation et à la conservation des aliments servis aux élèves.



Grâce à un contrat d'échange de services dont elle bénéficie, la Société a pu céder au Club des petits déjeuners du Québec son temps d'antenne sur les ondes de CKMF, afin de lui permettre de diffuser des messages appuyant sa campagne.



De plus, conformément au contrat de concession, la Société a versé 365 274 \$ en 2000, soit 14 % de ses bénéfices avant redevances, au Fonds de développement économique appelé Fonds Ville-Marie. Rappelons que ce Fonds a été un partenaire financier important pour le démarrage de projets visant le développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes montréalais et leur intégration au marché du travail. Présentement, le Fonds Ville-Marie consacre ses ressources à la mise en œuvre du projet Polyglobe, visant la prévention du décrochage scolaire et l'obtention d'un diplôme chez les jeunes. De plus, il poursuit toujours son association au projet Opération « Retour à l'école » de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, dont le nombre de participants ne cesse de s'accroître au fil des ans.

## Perspectives 2001



Au-delà du renouvellement de ses équipements de perception, la Société mettra toutes ses énergies à poursuivre son objectif majeur : être en mesure de répondre aux attentes de ses clients, que ce soit le marchand qui désire assurer une accessibilité optimale à son commerce, le résidant qui souhaite stationner son véhicule à proximité de chez lui à un coût raisonnable, ou encore, l'automobiliste venu faire des courses au centre-ville.

Soulignons que c'est grâce à l'implication de chaque employé dans l'accomplissement de ses activités quotidiennes que la Société pourra s'attaquer avec confiance aux nouveaux défis qui l'attendent. La qualité du travail de ses employés est, en effet, le meilleur gage des succès à venir.

Jean-Claude Dubreuil

## Notre rôle

Exploiter, de façon optimale, le stationnement sur rue ainsi que des parcs de stationnement sur le territoire de la Ville de Montréal.

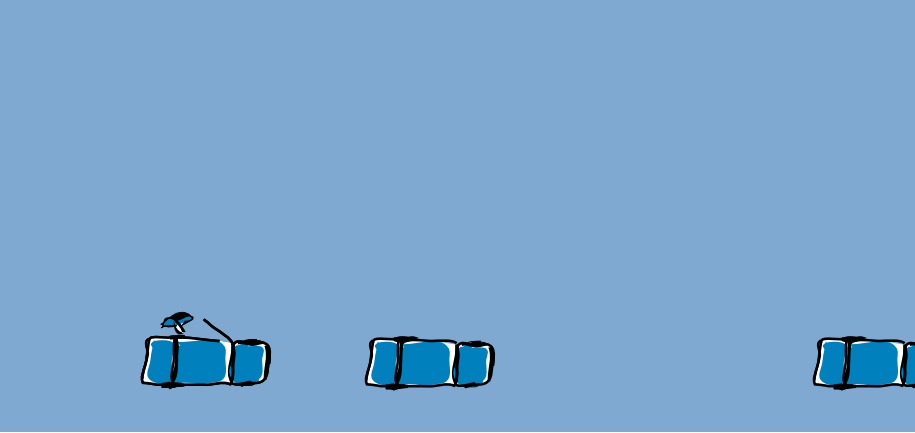
## Notre objectif

Devenir une concession modèle aux yeux de la population montréalaise, en contribuant au développement économique et social des quartiers, grâce à l'implication d'une équipe dynamique et à l'efficacité des opérations.









## Conseil d'administration Accesum inc.

(1<sup>ère</sup> rangée, de droite à gauche)

**Me Nicole Forget, c.r.<sup>1</sup>**

Administratrice de sociétés

Vice-présidente, Comité de transition de la Ville de Longueuil

Présidente du conseil d'administration, Accesum inc.

**Danielle Melanson, Ph.D.<sup>2</sup>**

Associée

Melanson Girard Maletto & associés inc.

(2<sup>e</sup> rangée, de droite à gauche)

**Ed Goral<sup>1-2-3</sup>**

Administrateur

**André D. Godbout<sup>1</sup>**

Administrateur

**Luc Lacharité<sup>1</sup>**

Vice-président exécutif

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

**Paul Meunier<sup>2</sup>**

Chef de division

Service du développement économique et urbain

Ville de Montréal

(Absents)

**Guy Langlois\*<sup>1-3</sup>**

Président du conseil et chef de la direction

PROLOGUE INC.

**André Murphy<sup>3</sup>**

Directeur

Développement de l'Est

Ville de Montréal

<sup>1</sup> Comité d'orientation pour la renégociation de l'Entente

<sup>2</sup> Comité des ressources humaines

<sup>3</sup> Comité de vérification

\* Jusqu'au 11 octobre 2000



## Comité de direction Société en commandite Stationnement de Montréal

(De gauche à droite)

**Jean-Claude Dubreuil**

Vice-président exécutif

**Me Marie-Jean Forant**

Secrétaire corporative et conseillère juridique

**Sylvain Hébert**

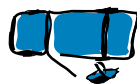
Vice-président, Planification et exploitation

**Sylvie Bineau**

Vice-présidente, Finances et administration

**Chantal Bouvier**

Vice-présidente, Clientèle et communications



Pour obtenir des exemplaires  
supplémentaires de ce rapport annuel,  
veuillez composer le 514 868-3731

For an English copy of this Annual Report,  
please call 514 868-3731

ISBN 2-922594-04-1

Accesum inc.  
704, rue Saint-Jacques  
Montréal (Québec) H3C 1E9

Dépôt légal, 2<sup>e</sup> trimestre 2001  
Bibliothèque nationale du Québec

Imprimé au Canada